



## Solidarité avec les Ukrainiens

La FPI, avec la Fondation des Promoteurs Immobiliers de France, s'associe à l'appel aux dons piloté par la Fondation de France et fait connaître sa disponibilité pour travailler avec l'Etat et les collectivités à la réalisation de structures d'accueil.



Dans un pays en guerre, le peuple ukrainien vit une crise humanitaire majeure. L'Europe s'organise pour gérer des flux de populations qui s'annoncent massifs, accueillir et soutenir des centaines de milliers les réfugiés.

La Fondation des Promoteurs immobiliers de France a fait le choix de s'associer à l'appel à dons de la Fondation de France pour aider en urgence les associations locales, notamment en Pologne et en Roumanie, à accueillir et soutenir les réfugiés d'Ukraine. Elle s'appuie principalement sur des acteurs locaux ayant une connaissance fine du terrain, et s'assure ainsi d'apporter une réponse au plus près des besoins.

---

Pour **Philippe Depasse, Président de la Fondation des Promoteurs immobiliers de France**, « au regard de l'urgence de la situation, le choix a été fait de s'adosser à l'expertise de la Fondation de France et de ses relais européens pour assurer une garantie d'efficacité dans l'emploi des dons. Ainsi, nous avons proposé aux adhérents de la FPI d'agir vite et utilement auprès des familles ukrainiennes réfugiées ».

---

### CONTACT PRESSE

**Isabelle Rivière** – Publicis Consultants  
01 44 82 46 01 | 06 27 84 98 34  
@ : PresseFPI@publicisconsultants.com

**Judith Grandcoing** – Publicis Consultants  
01 44 82 46 01 | 06 27 84 98 63

La France se prépare aussi à accueillir, dans les prochains mois, des centaines de milliers de réfugiés ukrainiens. Nous savons que les structures d'hébergement ne suffiront pas à mettre à l'abri l'ensemble des femmes et enfants, qui rejoindront la France. Début mars, le ministre de l'Intérieur a adressé un courrier aux maires de France afin de les inviter à se rapprocher des préfets pour organiser l'accueil des réfugiés ukrainiens. Les adhérents de la FPI peuvent apporter des solutions.

---

Pour **Pascal Boulanger, président de la FPI**, « *Nous, promoteurs immobiliers, avons le souhait et la volonté d'accompagner les élus dans cette immense mission. Je propose qu'en lien avec l'Association des Maires de France, nous avançons aux côtés de l'Etat et des maires pour proposer des solutions rapides, innovantes et efficaces afin de faire sortir de terre, dans les plus brefs délais, des structures d'hébergement ; la piste de la transformation de bureaux en logements pourrait également être utilement explorée.* »

---

#### À PROPOS DE LA FEDERATION DES PROMOTEURS IMMOBILIERS

La Fédération des promoteurs immobiliers (FPI) est l'unique instance professionnelle représentant les promoteurs immobiliers du secteur privé en France, dont elle négocie les accords de branche. Le chiffre d'affaires annuel de la promotion privée s'élève à 36,6 milliards d'euros, elle emploie 31 450 personnes (données rapport de branche 2020). La FPI rassemble 660 sociétés de promotion adhérentes via 18 chambres régionales, en métropole et outre-mer. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics sur la production immobilière (logement, immobilier d'entreprise et résidences services), la FPI promeut les intérêts de la profession. Dans cette optique, elle échange avec l'ensemble des acteurs du secteur de l'immobilier et participe activement à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires. La FPI met à disposition des décideurs publics son Observatoire Statistique National du logement neuf, élaboré à partir de la production et des ventes de ses adhérents et représentant 90% du marché. La FPI intervient également auprès des instances européennes via Build Europe dont elle assure la présidence depuis mai 2018. Pour les adhérents de la FPI, l'acte de construire est nécessaire, utile et noble.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, la FPI est présidée par Pascal Boulanger.